Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

Sous-préfecture de Bayonne

RENOUVELLEMENT D'UN TITRE DE SEJOUR
membres de famille CITOYENS UE,EEE, Suisse

(Merci de transmettre les copies, les originaux seront présentés lors du RDV de finalisation du dossier

NB : les justificatifs doivent être accompagnés, le cas échéant, de leur traduction en français par un traducteur interprète agréé près une cour d'appel

Pièces à présenter par l'Européen(ne) :

- *passeport ou carte d'identité nationale en cours de validité ;*
- *si changement dans la situation familiale, tout justificatif (traduit)*
- *extrait d'acte de naissance (traduit) si changement de situation*
- *Tout justificatif de ressources (traduit) : contrat de travail, fiches de paie, dernier avis d'imposition, inscription au registre du commerce ou des métiers, attestation de pension de retraite*
- *justificatif de domicile (documents officiels se rapportant au logement de moins de six mois)*
- *justificatif d'une assurance maladie (CPAM) ou assurance privée : attestation de droits*
- *Attestation CAF avec montants des prestations perçues*

Pièces à présenter par le(la) non-Européen(ne) :

- *une enveloppe timbrée*
- *3 photographies d'identité récentes sur fond clair, format 3,5 x 4,5 cm*
- *acte de naissance avec filiation (traduit) si changement de situation*
- *passeport en cours de validité*
- *ancien titre de séjour*

POUR LE RDV de finalisation des dossiers :

PRESENCE OBLIGATOIRE DES CONJOINTS